

Compte-rendu rencontre Entreprises et Territoire secteur Plateau

Mardi 26 novembre
Salle Joseph Guinemand
1 Rue de la Glacière
25660 Saône



Nicolas Bodin, Vice-Président en charge de l'Économie, Emploi, Insertion, Relance, Innovation et transition, Commerce et Artisanat souhaite la bienvenue aux entreprises présentes et remercie Monsieur Benoit Vuillemin de son accueil sur sa commune de Saône.

Il rappelle les objectifs du temps d'échange, qui constitue également une première prise de contact :

- Renforcer la coopération entre les entreprises et promouvoir la création d'associations de territoire,
- Promouvoir l'innovation et le partage de bonnes pratiques en faveur de l'environnement,
- Faciliter l'accès à l'information et aux ressources disponibles,
- Organiser des conférences, des événements, des ateliers thématiques sur des thèmes suscitant l'intérêt des entreprises et répondant à leurs interrogations,
- Favoriser les rencontres avec des opérateurs, organismes et partenaires locaux et la découverte des appuis disponibles notamment en matière de transition écologique.
- Recueillir les avis, les idées et les attentes en matière de contenu de nouvelles séquences à venir ;

Thèmes abordés et prises de parole (support présenté en PJ) :

Avancée étude de requalification des ZAE de Saône

Les ZAE de Saône incluant la ZAE du « Petit-Frêne » et « ZI » ont fait l'objet d'une étude de requalification et de transition écologique au même titre que la ZAE Thise-Chalezeule et la ZAE des Grands Vaubrenots à Saint-Vit.

Cette étude s'est conclue par un « plan guide de requalification et de transition écologique » validé en comité de pilotage en octobre 2023.

Le plan guide est basé sur 3 principes :

- Requalification des espaces publics
- Reconfiguration de secteurs stratégiques
- Animation de la zone

Outre la volonté de requalifier les espaces publics (végétalisation, définition des espaces, favoriser les modes doux, etc.) la volonté sur le secteur rue du Petit-Frêne est de densifier et diversifier les activités (services et commerces) autour du PEM et de la Gare. La rue du Petit Frêne se veut à terme l'axe principal de la ZAE pour en faire un cœur de la zone et permettre de requalifier l'entrée dans Saône depuis la RN.

Le permis d'aménager de la ZAE Cheneau-Blond est prévu avant la fin de l'année – les travaux d'aménagement de la rue éponyme (porté par GBM) s'engageront fin 2025/2026 pour les travaux préparatoires (enfouissement des réseaux notamment).

Emploi et insertion, les missions de GBM.

L'engagement de GBM en faveur de l'emploi et de l'insertion s'inscrit dans un environnement global dans lequel la collectivité agit en complémentarité avec les actions de l'Etat, de la Région et des acteurs locaux. Accompagnement d'une démarche de Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences, pour adapter, à court et moyen termes, les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique.

Plan de mobilité employeur

Présentation de l'accompagnement par de département des mobilités GBM pour la mise en place d'un PDE (Plan de Déplacement Entreprise) incluant une démarche d'analyse globale de tous les déplacements des salariés, des visiteurs, des fournisseurs ou des clients d'une entreprise ou d'un PDZ (Plan de Déplacements de Zone), démarche partenariale impliquant entreprises, gestionnaires de zones et institutions publiques locales pour obtenir des résultats concrets à l'échelle d'une zone ou d'un parc d'activité.

Attractivité du territoire, création d'une conciergerie

Accompagner les personnes avant /pendant /après l'installation sur le territoire de GBM. Thématiques : emploi (notamment du conjoint/conjointe), logement, scolarité enfants, mobilité, santé, éducation, loisirs, écocitoyenneté, démarches administratives.

Autres points abordés

Les entreprises présentes soulignent que l'accessibilité et les problèmes de circulation restent un point de crispation majeur (trajets domicile – travail, sortie et entrée de

Besançon, transit Saône poids lourds). Benoit Vuillemin précise que ces problématiques ne sont pas nouvelles et que le centre-ville bisontin était totalement congestionné dans les années 70 et 80.

L'extension du parc d'activités de Mamirolle dont la commercialisation de la phase 1 s'achève est évoquée. La programmation d'une phase 2 sera abordée lors du Conseil Communautaire du 19 décembre prochain.

Il est rappelé qu'il ne faut pas omettre le principe de compensation écologique visant à compenser ou contrebalancer les effets menant à une « perte nette de biodiversité » d'un aménagement ou de la réalisation d'un projet d'urbanisme potentiellement créateur de nuisances.

Les participants sont invités à communiquer les sujets souhaités à l'ordre du jour de la prochaine réunion prévue sur le premier semestre 2025 par mail à l'adresse suivante : ludivine.coste@grandbesancon.fr

Un appel à candidature est lancé aux entreprises pour accueillir cette prochaine réunion.

PJ : support présenté lors de la réunion